

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

*La propriété féodale de
la terre et seigneurie
de Clemon*

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, dirigée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 3150 titres à ce jour. « Nous avons pu dresser, sans interruption, ou à très peu près, une liste des seigneurs qui ont possédé la propriété féodale de la terre et seigneurie de Clemon. Avant d'aller plus loin, nous mettrons le lecteur en garde contre cette opinion trop commune qui fait souvent confondre les propriétés féodale et foncière. Nous l'inviterons à se remémorer les notions données sur les fiefs (...) et à bien considérer que la propriété féodale consistait généralement dans l'exercice des droits et devoirs qui appartenaient aujourd'hui aux services administratif, financier, judiciaire et militaire. C'était en vertu de leur propriété



féodale que les seigneurs de fiefs administraient leur domaine seigneurial, y percevaient l'impôt, y rendaient la justice, et donnaient à leur suzerain leur service militaire personnel avec celui de la compagnie d'hommes d'armes que, durant les premières périodes de la féodalité, ils devaient armer et entretenir à leurs frais. Depuis un long temps avec les réformes de 1789, la propriété foncière était laissée comme aujourd'hui, à la libre disposition, conformément aux lois, de ceux qui en héritaient, ou qui par leur travail et leur sage économie savaient y parvenir. »

Bientôt réédité

Mémorial de la commune et de la paroisse de

Clémont

depuis le XI^e siècle

par Auguste DUPLAIX

Le château de Lauroy,
construit à la fin du
XVII^e siècle

Le nom de la commune s'écrivait « Clemon » jusque dans les délibérations du conseil municipal des années 1790. Elle fut habitée dès l'occupation romaine, comme en témoigne la découverte de 820 pièces romaines datant de 270 environ. Sa population eut à souffrir périodiquement de fièvres occasionnées par l'abondance des eaux stagnantes qui ont fait la réputation de la Sologne. Le canal de la Sauldre, qui vit le jour après 36 années de labeur et de pérégrinations, permit le trans-

port de la marne qui améliora la qualité des sols pauvres et acides, mais parce qu'il n'avait pas été relié à la Loire et au Cher, il fut rayé des voies navigables en décembre 1926. Le bourg a conservé de belles maisons à colombages, comme *le Sauvage*, *les Trois-Rois*, *la Corne du cerf*. En 1895, un incendie détruisit *la Limace*, qui possédait au premier étage une galerie destinée au jeu de la boule. Le château de Lauroy, construit à la fin du XVII^e siècle par Maximilien Midou, possède de remarquables tapisseries. La paroisse était déjà ancienne quand elle fut restituée à l'abbaye de Vierzon à la fin du XI^e siècle. L'église Saint-Étienne fut entièrement reconstruite à la fin du XV^e siècle et au début du XVI^e. Elle se caractérise par un clocher central imposant, une double rangée de chapelles à pignons aigus et un chevet à pans coupés.

Les faits municipaux, de police et politiques

La première partie est consacrée au mémorial de la commune et de la paroisse de Clémont. Elle commence par une notice générale (origine, nom, bourg, population, tumulus, maladrerie et hôtel-Dieu, castel de Sublaine, rond-eau de Berne, cours d'eau, étangs et routes) ; puis elle présente le régime féodal avec des notions préliminaires sur les fiefs, la situation féodale de la paroisse de Clémont, la seigneurie de Lauroy, les censives de Villaines, Colomier et Berne, la seigneurie de Clémont, la justice de Clémont, les seigneurs du fief de Clémont, des conclusions sur le régime féodal, les officiers de la châtellenie de Clémont. L'auteur étudie le régime communal : la liste des maires et adjoints, la municipalité, les faits municipaux, de police et politiques (la propriété de la chapelle Notre-Dame de Pitié, le brûlement des titres féodaux, la fête de la Fraternité...) ; le service des armes (les mesures pour la patrie en danger, la poursuite des réfractaires...) ; les réquisitions diverses (les brûlements des fougères et autres herbes inutiles) ; le service des subsistances. Il évoque la vie paroissiale, avec une notice générale, la liste des syndics, les événements paroissiaux de 1790 à 1795 et la période de 1795 à 1810. La seconde partie est le mémorial de la terre de Lauroy et étudie la possession de Foucaud, puis la possession de Gamaches et de la Verne (l'extraction des Gamaches, la maison de Gamaches à Lauroy, la possession de la Verne), la possession Midou (Jean Midou-du Four, Jean Midou-Briçonnet, Jean-Maximilien Midou), la possession Le Sueur de Mitry, Dubuc, d'Allaines, Dufour. Plusieurs documents complètent l'ouvrage en annexes : les conseillers de la fabrique, les curés et vicaires, les actes de bénédiction de cloches, les inhumations faites dans l'église de 1480 à 1772, les fondations testamentaires.

**MONOGRAPHIES DES VILLES
ET VILLAGES DE FRANCE**

**UNE COLLECTION UNIQUE
EN FRANCE DE 3155 TITRES**

**46 TITRES SUR
LE CHER**

**Renseignements au
03 23 20 32 19**

